

M. Weiner a demandé ensuite si le retrait du Canada de l'Alliance serait susceptible d'améliorer les perspectives de paix et de réduire les risques de catastrophe nucléaire.

"Écouterait-on plus sérieusement la voix du Canada, et nos paroles auraient-elles autant de poids dans les chancelleries du monde entier du fait que nous ne ferions plus partie de l'Alliance ? La réponse à ces questions demeure un "non" catégorique. Le Canada se retrouverait dans une position nettement moins favorable pour exercer une influence, et l'équilibre Est-Ouest en serait profondément bouleversé."<sup>3</sup>

M. Weiner a par ailleurs ajouté que le fait de transformer le Canada en zone dénucléarisée exclurait d'office le programme d'essai des missiles de croisière, que le gouvernement s'est engagé à mener et qui, d'après lui, fait véritablement contrepoids à la modernisation des forces offensives soviétiques. Cette mesure se traduirait également par la perte d'emplois dans certaines entreprises comme la société Litton Industries qui fabrique des pièces pour le système de guidage des missiles de croisière.

Enfin, M. Weiner a déclaré que la véritable solution du problème nucléaire résidait dans la poursuite des négociations et des consultations.

"Il est impossible de désinventer les armes nucléaires. C'est une horrible réalité que les chefs politiques doivent tenter de maîtriser. Pourtant, si nous n'avions pas un élément nucléaire raisonnable dans la stratégie globale de l'OTAN, nous pourrions être victimes d'un chantage nucléaire dont les conséquences sont trop terribles pour être envisagées. En ce sens, la véritable question est de savoir comment parvenir à la politique la plus susceptible de réduire le danger d'un recours aux armes nucléaires, en Europe et ailleurs."<sup>4</sup>

Dans un document évoquant les enjeux concernant le Canada en matière de défense et de sécurité, le ministère de la Défense nationale a indiqué que le fait de déclarer le Canada zone dénucléarisée

... serait perçu par nos alliés comme une tentative visant à exploiter tous les avantages que comporte l'adhésion à l'Alliance sans se soucier d'en partager les obligations... Les zones dénucléarisées ne sont pas des zones sûres par le

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Débats de la Chambre des communes, 10 octobre 1985, p. 7575.